



Rapport pour Séance du Conseil Communal du 3 octobre 2017

Rapport sur la prise en considération de la motion de M. Alberto De Pascali concernant l'accès à la déchetterie.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs membres du Conseil Communal.

La commission composée de Jean-Philippe Agassis, Yves Martin et Julien Moix s'est réunie le jeudi 28 septembre 2017 afin d'étudier la prise en considération de la motion de M. Alberto De Pascali concernant l'accès à la déchetterie.

Ouverte à une optimisation de la situation de la déchetterie et la recherche de nouvelles solutions, la commission s'est penchée avec beaucoup d'intérêt sur la motion précitée.

La commission, tout comme M. De Pascali dans sa motion, a tout d'abord pu constater que la Municipalité a su faire preuve de réactivité dans le dossier par le passé, notamment en élargissant les horaires d'ouverture.

La commission estime la motion sous sa forme actuelle trop contraignante pour la Municipalité en vue du potentiel de résultat escompté.

Conscient que des améliorations peuvent être trouvées, la Municipalité semble à même d'évaluer toute solution concrète proposée. Nous sommes convaincus que celle-ci l'étudiera le cas échéant en tenant compte des diverses contraintes de la commune, notamment financières.

En conclusion, la commission recommande au Conseil la non entrée en matière de la motion de M. De Pascali concernant l'accès à la déchetterie.

Pour la commission

Jean-Philippe Agassis :

Yves Martin :

Julien Moix :